

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	12	1	13

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente du mois de novembre, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :
24 novembre 2023

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Aurélien SICARD, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Sandrine BALLANDRIN (pouvoir à Alain SICARD), Emmanuel BRION, Christophe MEURENAND, Jérémie RYNOIS.

Secrétaires de séance : Aurélien SICARD et Agathe DORMANT.

N° de l'acte : DEL.2023.11.30.08

OBJET : Travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à Thol – Lancement de la consultation des entreprises.

Monsieur le Maire fait état de l'avancée du dossier de construction d'une nouvelle station d'épuration à Thol. Il rappelle la délibération du 28 juin 2023 par laquelle le conseil municipal a approuvé le mémoire explicatif et estimatif du cabinet MONTMASSON pour un montant estimé à 3 708 772 € HT. Il indique qu'il convient désormais de l'autoriser à lancer la consultation des entreprises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à la consultation des entreprises, conformément au dossier avant projet établi par le Cabinet Montmasson
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Thierry DUPUIS